



★ Mobiliser pour Construire ★
ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mail : actus-prpe@club-internet.fr

N/Réf : 10.07/SC/2011

L'extradition de l'ex président Habré, un simulacre de procès d'autoamnistie des criminels.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE ACTUS/prpe SUR L'EXTRADITION ET LE SIMULACRE DE PROCÈS D'HISSEIN HABRÉ AU TCHAD

Dans sa livraison du 08 juillet 2011, l'Agence de presse du Sénégal (APS) affirme l'extradition vers le Tchad de l'ex président du Tchad Hissein Habré, par un vol spécial le lundi 11.

L'ACTUS/prpe consciente du rôle capital que la justice devrait jouer dans « l'affaire Habré » eu égard aux crimes contre l'humanité, imputés à l'ex dictateur tchadien, approuve le principe de jugement. Nous osons espérer que justice serait rendu au peuple tchadien martyrisé en Afrique et non devant la CPI, une institution des puissances occidentales qui s'est spécialisée dans les procès des dirigeants africains. Une infantilisation du continent qui est insupportable. Cependant, cette extradition est expéditive vers un pays où la justice est inexistante et de surcroît dirigé par le sultan, dictateur Général président Idriss Déby. Ce dernier réclame depuis plus d'une décennie la tête de son ennemi public n°1. Nous demeurons par conséquent circonspects et opposés à cette méthode cavalière d'extradition. En effet, les raisons de ce geste du président Wade après le tsunami du peuple sénégalais du 23 juin 2011 de Dakar et la prochaine investiture le 11 août 2011 du tyran tchadien Déby après son 3^{ème} hold up électoral, seraient des coïncidences troublantes.

L'ACTUS/prpe condamne sans retenue aucune cette nouvelle épidémie d'extradition vers le Tchad des opposants tchadiens des Forces de résistance nationale, qui s'accélère ces dernières semaines d'abord à partir du soudan et aujourd'hui du Sénégal.

Nous demandons aux Associations des Droits de l'Homme d'intervenir contre ces « vols de la mort » afin de sauver la vie de ces résistants tchadiens qui ont commis le crime de lèse majesté de s'opposer à la dictature de Déby. Quant à l'Ex dictateur président Hissein Habré, une parodie de justice se préparerait sous l'égide du despote Déby, qui dirige en personne tout le pouvoir judiciaire au Tchad.

Est-il besoin de rappeler l'horrible affaire de l'Arche de Zoé où les juges tchadiens ont courageusement et lourdement condamné les auteurs d'enlèvement de 103 enfants tchadiens? Les pertinentes sentences des magistrats tchadiens ont été cassées par le despote tchadien, qui, pour conserver son pouvoir, a fait plaisir au président Sarkozy en exécutant servilement les ordres de ce dernier. Les malfrats ont été libérés en toute impunité tandis que la souveraineté nationale et l'honneur du peuple tchadien furent bafoués.

Le procès d'Hissein Habré sous la juridiction de Déby est contre nature et inadmissible. En effet, le Colonel Idriss Déby, alors Commandant en Chef (ComChef) des armées et des Forces de sécurité, avait la haute main sur les campagnes de répressions et d'assassinats des tchadiens opposants ou présumés hostiles au pouvoir de son maître Hissein Habré.

L'ouvrage de l'opposant parlementaire, le Député Ngarleij Yorongar : « *Auteur de Tchad, le procès d'Idriss Déby, témoignage à charge, Editions L'Harmattan, 2003* », relate qu'en septembre 1984, le ComChef Déby a installé son QG à Doba et s'était livré à l'extermination des populations dans les deux régions du Logone et de la Tandjilé. Cette période macabre est appelée « *septembre noir* » par les survivants. D'autres régions du Tchad, le Ouaddaï a aussi subi la politique de la terre brûlée que raffole le tyran tchadien. Les images insoutenables (pour les âmes sensibles) des crimes contre l'humanité du Lieutenant du dictateur Déby sont visibles sur le site :

http://www.yorongar.com/html/septembre_noir.htm

Un jugement de l'Ex président par celui qui fut son bras armé, le despote Déby, serait contraire à une justice équitable et sereine. C'est un blasphème à la mémoire des milliers de victimes. Le Rapport de la Commission d'enquête nationale du ministère tchadien de la justice, paru sous le titre « *Les crimes et détournements de l'ex-Président Habré*



et de ses complices, 1993, L'Harmattan », relate les faits effroyables couvrant la période de 1982 à 1990 de son règne : « Cette Commission a été chargée d'enquêter sur les séquestrations, détentions illégales, meurtres, « disparitions », tortures, actes de barbarie, mauvais traitements, atteintes à l'intégrité physique des personnes et autres violations des droits humains, ainsi que sur les cas de trafic de drogue et de détournements de fonds publics, commis sous la présidence d'Hissein Habré.

Cette Commission a établi un bilan de 3806 personnes, dont 26 étrangers, mortes en détention ou exécutées extrajudiciairement pendant la période 1982-1990, et a calculé que le bilan total pourrait atteindre les 40000 morts. Elle a recensé 54000 détenus (morts et vivants) pendant la même période »

À défaut d'un Tribunal Pénal Africain (TPA), l'ACTUS/prpe demande à l'Union Africaine de créer en urgence un Tribunal pénal pour le Tchad afin de juger tous les acteurs de cette tragédie tchadienne de la période 1982-1990, y compris le dictateur Déby, les puissances étrangères qui ont apporté leur expertise en matière de torture et de répression à la sinistre police politique, la DDS. Ces mêmes puissances qui ont soutenu militairement, financièrement et diplomatiquement Hissein Habré, devrait aussi s'expliquer sur leur complicité de crimes contre l'humanité.

La prétendue défense des populations civiles contre les dictateurs, prétexte invoqués et ressassés par les puissances impérialistes occidentales pour bombarder la Libye, serait-elle soluble dans l'affaire « Habré-Déby » au Tchad ?

Notre peuple ne se fait aucune illusion sur cette mascarade judiciaire qui finirait certainement par accoucher d'une souris, Nous assisterions alors à une autoamnistie du tyran Déby et la probable grâce présidentielle de tous ses ex compagnons (Habré et les criminels de la DDS) à l'occasion de son investiture le 11 août prochain.

Le peuple tchadien victime oublierait ou pardonnerait à ses bourreaux leurs crimes pendant ces années de plomb?

Le 10 Juillet 2011

Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS / prpe)

Le Secrétaire à la Communication
Josué NDONINGA

